

06 mai 2022 -16:33

Appartient à [Conseil des ministres du 6 mai 2022](#)

Première partie du programme 2022 pour les prêts d'État à État

Le Conseil des ministres a marqué son accord concernant le prolongement de la période de validité des prêts d'État en faveur du Kenya et du Soudan.

Il s'agit plus concrètement :

- de la prolongation de trois ans – jusqu'au 11 mars 2025 – d'un prêt d'État octroyé au Kenya pour financer un projet d'électrification rurale à Sondu-Homabay-Kissi (Awendo)
- de la prolongation de trois ans – jusqu'au 17 mai 2025 – d'un prêt d'État octroyé au Soudan pour le financement d'un total de 755 pompes à eau dans tout le pays, en mettant l'accent sur les états frontaliers avec le Tchad et le Soudan du Sud

Parallèlement, le Conseil des ministres s'est accordé sur une période de remboursement de 40 ans, dont une période de grâce de 20 ans, pour les crédits mixtes avec une clé de répartition de 84 % pour le prêt d'État et de 16 % pour le crédit commercial. Pour les prêts d'État purs qui ne sont pas liés à un crédit commercial, la période de remboursement est de 34 ans, y compris une période de grâce de 14 ans.

La Belgique octroie aux pays en développement des prêts d'État à État en vue du financement concessionnel des exportations de biens d'équipement belges et des services qui y sont liés. Leur objectif est double : contribuer au développement dans les pays pauvres, d'une part, et soutenir l'économie belge en promouvant nos exportations, d'autre part.

Étant donné leur élément-don élevé, les prêts d'État constituent aussi un instrument de coopération au développement internationale de la Belgique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique, chargé du Commerce extérieur

Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 277 69 79

<https://clarinval.belgium.be>

info@clarinval.belgium.be

Julien Barreau

Porte-parole (FR)

julien.barreau@clarinval.belgium.be

Jonas Clottemans

Porte-parole (NL)

+32 474 40 63 35

jonas.clottemans@clarinval.belgium.be

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude

Rue de la Loi, 12

1000 Bruxelles

Belgique

<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers

Porte-parole

+32 475 76 65 26

miet.deckers@vincent.minfin.be

Meryame Kitir, ministre de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes

Rue de la Loi, 23

1000 Bruxelles

Belgique

<https://kitir.belgium.be>

info@kitir.fed.be

BjornGens

Porte-parole

+32 486 494 350

bjorn.gens@diplobel.fed.be